



Le baromètre du SIAO 93 synthétise les principales données sur l'activité de mise à l'abri et de régulation de l'offre et de la demande de places d'hébergement/ logement en Seine-Saint-Denis, tous les trimestres.

Le 1er trimestre 2023 met en évidence le retour des indicateurs extrêmement alarmants de la mise à l'abri, suite à une paren-

thèse de «Plans Grand Froid» à l'ampleur limitée cet hiver. Côté hébergement il faut souligner le travail important de réorientation effectué suite aux fermetures de gymnases. D'autre part, les indicateurs Solibail sont stables tandis que les labellisations Syplo augmentent significativement.

Mise à l'abri

Les indicateurs du 1er trimestre 2023 témoignent de la saturation désormais durable du dispositif, qui a connu une légère atténuation en décembre-janvier lors de trois «Plans Grand Froid» d'une durée allant de quelques semaines à quelques jours. Les demandes de mise à l'abri (notamment non pourvues) montent en flèche au mois de mars, laissant augurer un printemps très inquiétant.

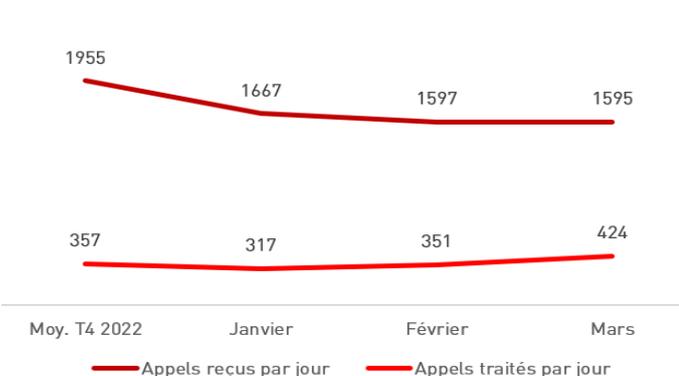
L'écart entre les appels reçus et les appels traités se réduit légèrement par rapport à la fin de l'année 2022 en raison d'une hausse des appels traités, liée entre autres à l'arrivée de nouveaux écoutants 115, et d'une baisse des appels reçus (Graphique 1). Conséquemment, le temps d'attente des appels décrochés, bien qu'encore très élevé, passe de 1h30 en janvier à 55 minutes en mars 2023 (Graphique 2).

Le niveau global de demande de mise à l'abri du 1er trimestre 2023 diminue légèrement en janvier avant de nettement augmenter au mois de mars 2023. Parallèlement, le nombre de demandes non pourvues est stable entre janvier et février puis explose au mois de mars. Les orientations ont quant à elles été divisées par 2 entre janvier et mars (Graphique 3).

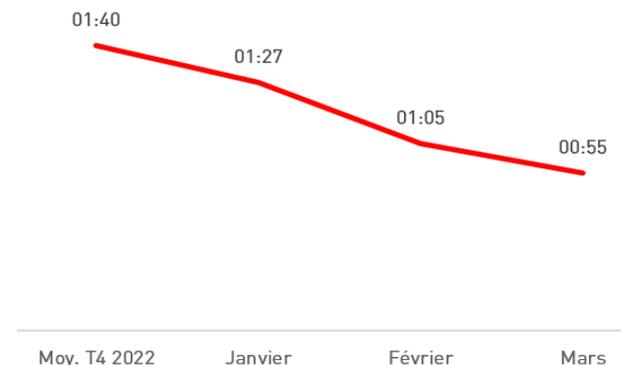
On constate que, en ménages différents (un même ménage pouvant être à l'origine de nombreuses demandes au cours d'un trimestre), ce sont les hommes isolés qui connaissent le plus de DNP au premier trimestre 2023 (hors ménages en famille). Globalement, les personnes en demande ont de plus en plus tendance à réitérer leurs demandes en raison d'une difficulté croissante à entrer dans le dispositif.

Les ordres de grandeur atteints au mois de mars, particulièrement alarmants, sont similaires à ceux du mois d'octobre 2022.

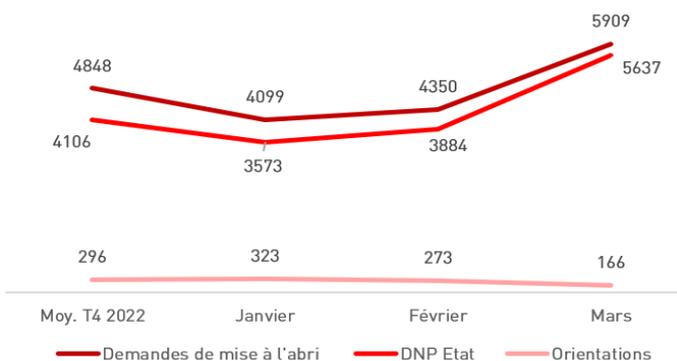
1. MOYENNES QUOTIDIENNES DES APPELS REÇUS ET TRAITÉS AU 1ER TRIMESTRE 2023



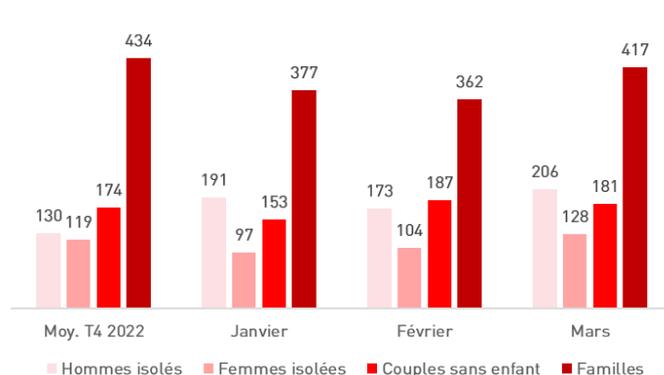
2. TEMPS D'ATTENTE DES APPELS TRAITÉS AU 1ER TRIMESTRE 2023



3. DEMANDES DE MISE A L'ABRI, DEMANDES POURVUES ET NON POURVUES PAR MOIS (EN MÉNAGES)



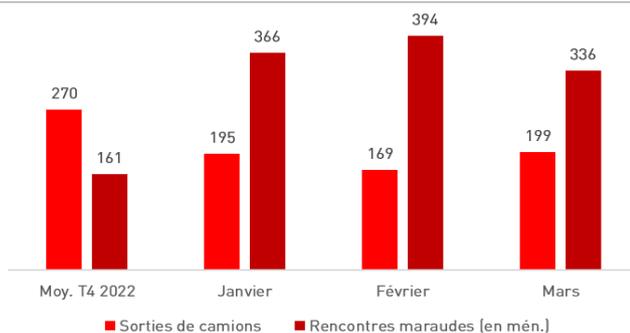
4. EVOLUTION DES DEMANDES NON POURVUES PAR TYPOLOGIE FAMILIALE (EN MÉNAGES DIFFÉRENTS)



> REMA (Régulation des équipes mobiles d'aide)

La régulation des équipes mobiles d'aide (REMA) a comptabilisé 563 sorties de camion (+16% par rapport au T4 2022) et 811 rencontres (+35%) au cours du 1er trimestre 2023 (Graphique 5). Cette évolution est à mettre en lien avec la mise en place de maraudes supplémentaires durant la période hivernale. Ces maraudes temporaires ont été organisées selon une intervention en journée. Malgré un bilan positif ces nouvelles EMA n'ont pas pu être maintenues.

5. SORTIES DE CAMIONS ET RENCONTRES DES ÉQUIPES MOBILES D'AIDE AU T1 2023

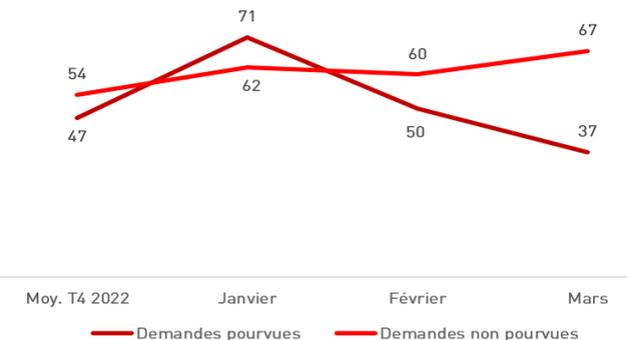


> Dispositifs spécifiques

Périnatalité

Les demandes adressées au dispositif périnatalité qui n'aboutissent pas à une solution sont en légère augmentation ce trimestre, face à une chute du nombre de demandes pourvues, confirmant la dynamique générale d'accroissement de la saturation du dispositif de mise à l'abri au mois de mars

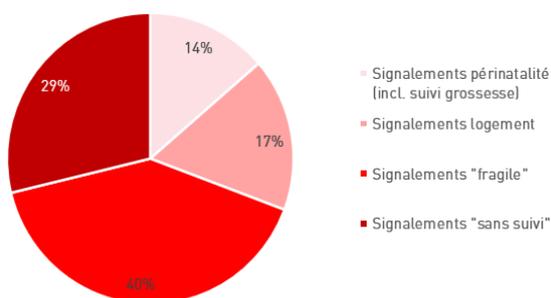
7. DEMANDES POURVUES ET NON POURVUES DU DISPOSITIF PERINATALITÉ (EN MÉNAGES)



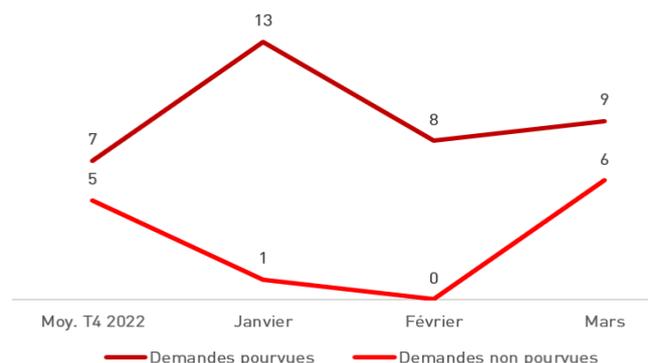
> La Cellule Fixe

La cellule fixe du plateau 115 reçoit des signalements d'écotants du 115, de CCAS du territoire, du Conseil départemental ou d'autres partenaires de la veille sociale concernant des ménages qui nécessitent une attention particulière : ils sont éligibles à un dispositif particulier (périnatalité ou logement par exemple), leur situation est particulièrement fragile et ils pourraient être priorités ou encore ils n'ont pas de suivi social et doivent être inscrits à la PASH. On constate à l'aide du Graphique 6 que ce sont les signalements «fragiles» qui ont été le plus reçus ce trimestre (40% de l'ensemble).

6. SIGNALEMENTS RECUS PAR LA CELLULE FIXE AU T1 2023



8. DEMANDES POURVUES ET NON POURVUES DU DISPOSITIF DE MISE EN SECURITÉ



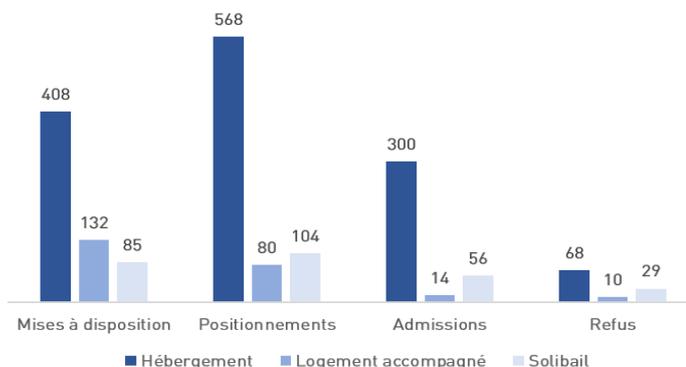
Hébergement, Logement intermédiaire et Solibail

Par rapport au 4ème trimestre 2022, tous les indicateurs (MAD, positionnements, admissions, refus) de l'hébergement augmentent. Cela correspond à une mobilisation particulière du parc lors de la fermeture des sites de grand froid.

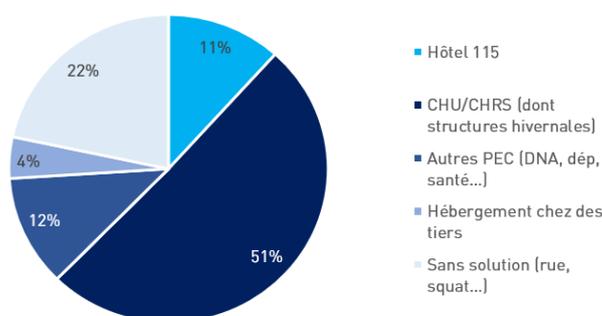
Une légère baisse s'observe à l'inverse côté logement intermédiaire au niveau des mises à disposition alors que les positionnements augmentent et que les admissions et refus sont stables. Côté Solibail les indicateurs sont stables, à l'exception des mises à disposition qui diminuent légèrement.

La moitié des admis en structure d'hébergement était déjà dans un CHU, CHRS ou un gymnase (Graphique 10). Ce chiffre reflète le travail de réorientation effectué à l'issue des «Plans Grand Froid». Plus de la moitié des admis côté logement intermédiaire sortent d'une prise en charge ASE et un quart était hébergé chez des tiers (Graphique 11). Enfin, sans surprise, 71% des ménages admis en Solibail étaient à l'hôtel (Graphique 12). Ces proportions sont similaires au trimestre précédent.

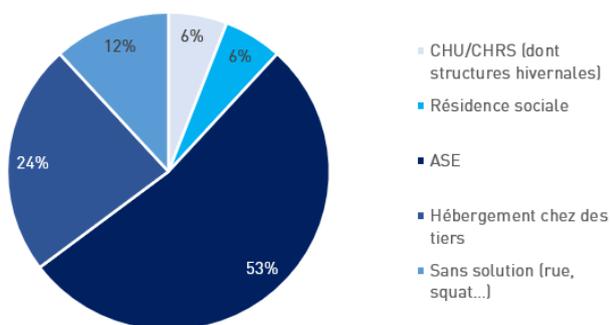
9. HÉBERGEMENT, LOGEMENT ACCOMPAGNÉ ET SOLIBAIL : MISES A DISPOSITION, POSITIONNEMENTS ET RÉPONSES AU 1ER TRIMESTRE 2023.



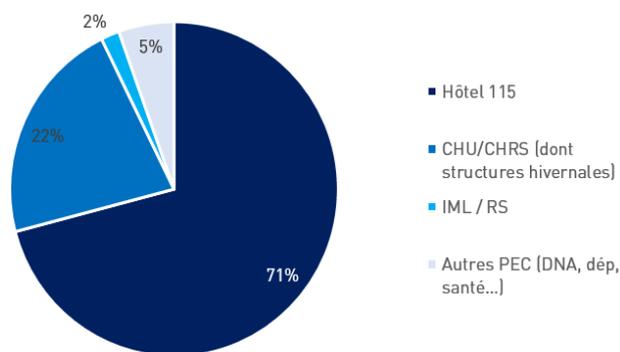
10. HÉBERGEMENT: SITUATION D'ORIGINE DES MÉNAGES ADMIS AU 1ER TRIMESTRE 2023 (EN % DES MÉNAGES ADMIS).



11. LOGEMENT ACCOMPAGNÉ (HORS SOLIBAIL) : SITUATION D'ORIGINE DES MÉNAGES ADMIS AU 1ER TRIMESTRE 2023 (EN % DES MÉNAGES ADMIS).



12. SOLIBAIL : SITUATION D'ORIGINE DES MÉNAGES ADMIS AU 1ER TRIMESTRE 2023 (EN % DES MÉNAGES ADMIS).



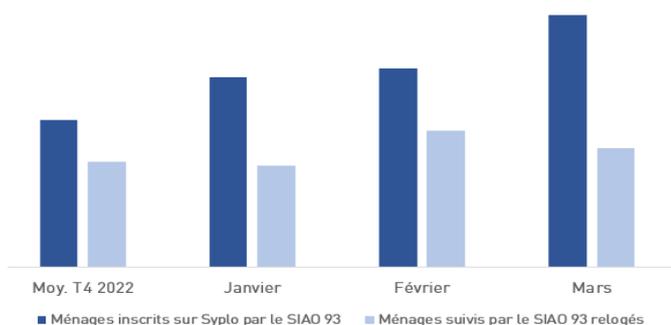
Relogement

Une inscription sur le logiciel SYPLO (nécessitant de répondre à certains critères) permet à un ménage de bénéficier de points de priorité visant à accélérer son relogement dans le parc social.

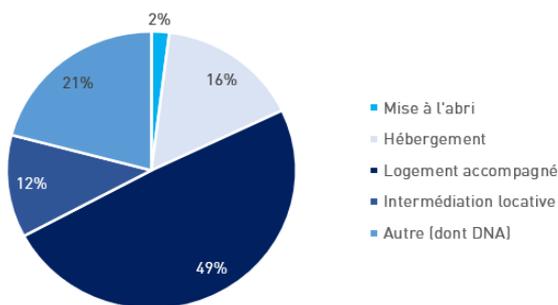
Au cours du premier trimestre 2023, les services du SIAO 93 ont enregistré 365 ménages sur Syplo (+45% par rapport au T4 2022). Dans le même temps, 204 ménages inscrits par le SIAO 93 ont été relogés (+14%), représentant 415 personnes. 71% de ces

ménages sont composés d'une ou deux personnes (Graphique 16), et la moitié se trouvaient en logement intermédiaire avant le relogement (Graphique 14). Au 4ème trimestre 2022, le délai entre le dépôt de demande de logement social et l'accès au logement pour les ménages inscrits par le SIAO 93 est de 3,7 ans. Ce délai passe à 1,6 an quand on le calcule entre la date d'inscription SYPLO et l'accès au logement (Graphique 15).

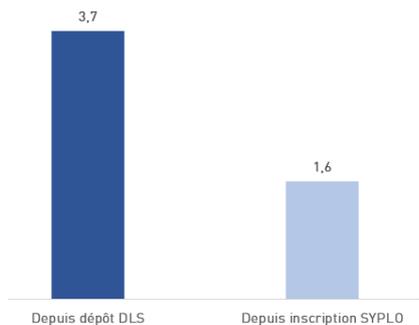
13. MÉNAGES INSCRITS ET RELOGÉS PAR LE SIAO 93 AU 1ER TRIMESTRE 2023



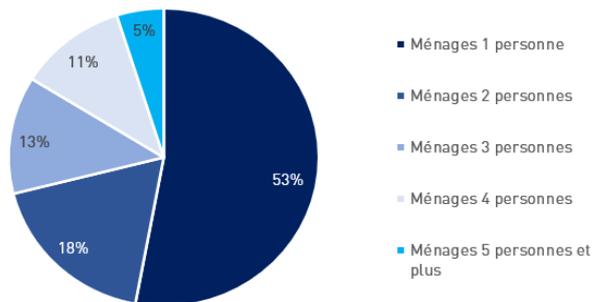
14. ORIGINE DES MÉNAGES INSCRITS SUR SYPLO, RELOGÉS AU 1ER TRIMESTRE 2023 (EN % DES MÉNAGES RELOGÉS).



15. DÉLAIS AVANT L'ACCÈS À UN LOGEMENT DES MÉNAGES INSCRITS PAR LE SIAO 93 AU T1 2023 (EN ANNÉES)



16. NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGES INSCRITS SUR SYPLO, RELOGÉS AU 1ER TRIMESTRE 2023

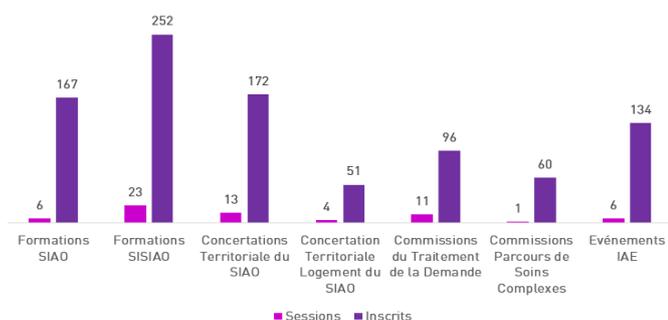


Activités transversales

Le SIAO 93 propose différentes instances de formations et commissions pour les professionnels du secteur de l'hébergement, du logement ou de l'accompagnement social. L'instance présentant le plus de personnes inscrites ce trimestre est celle de la formation SI SIAO (Graphique 17).

Nouvelle mission au sein du SIAO 93, la régulation des équipes mobiles médico-sociales (Séjour 27) voit ses demandes augmenter au premier trimestre 2023 et particulièrement en mars en raison de l'intégration des demandes périnatalités au dispositif ce mois-là.

17. SESSIONS ET INSCRITS AUX INSTANCES DU SIAO AU 1ER TRIMESTRE 2023



18. NOMBRE DE DEMANDES ADRESSÉES À LA REGULATION DES ÉQUIPES MOBILES DE SANTÉ

